

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **17 février 2020 à 18 h 30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et greffier adjoint est également présent.

20-02-061

Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents et consentent à une modification à l'ordre du jour de cette séance extraordinaire;

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec l'ajout du point suivant :

4.1 - Disposition d'une ambulance

ADOPTÉE

20-02-062

Présentation d'un projet d'agrandissement du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu :

QUE la Ville de Princeville autorise la présentation du projet d'agrandissement du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Princeville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

QUE la Ville de Princeville désigne Monsieur Mario Juaire, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE

20-02-063

Achat d'un immeuble – 100 rue Saint-Jacques Ouest

ATTENDU la mise en vente de l'immeuble mentionné en rubrique par La Banque Nationale, propriétaire actuel dudit immeuble au prix de 199 000 \$, plus les taxes applicables;

ATTENDU l'offre d'achat sous réserve de l'approbation par le conseil faite par le directeur général Mario Juaire le 14 février 2020 pour l'immeuble sis au 100 rue Saint-Jacques Ouest à Princeville pour la somme de 195 000 \$, plus les taxes applicables;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu :

QUE le conseil ratifie l'offre d'achat faite par le directeur général Mario Juaire le 14 février 2020 pour l'immeuble mentionné en rubrique;

QUE le maire Gilles Fortier et le greffier Me Olivier Milot soient autorisés à signer l'acte notarié à intervenir entre les parties;

QUE cette dépense soit financée à même l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

20-02-064

Achat d'une camionnette usagée et disposition d'une vieille camionnette

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

QUE la ville achète à Laurier-Station Buick GMC une camionnette de marque GMC modèle Sierra K1500 SLE année 2017 no de série 3GTU2MEC6HG435716 de couleur noire avec 116 734 km à l'odomètre au coût de 28 795 \$, plus les taxes applicables;

QUE la ville dispose de la camionnette de marque Ford modèle FX4 année 2010 no de série 1FTFW1EV0AFA37941 au prix de 6 300 \$, taxes incluses, à Laurier-Station Chevrolet Buick GMC et que le produit de cette vente opère compensation pour l'achat du nouveau camion;

QUE le directeur du service incendie soit autorisé faire installer gyrophares, radios, lettrage ou tout autre équipement nécessaire à la mise en service de cette camionnette;

QUE la trésorière soit autorisée à payer le vendeur ainsi que tout frais d'immatriculation ou d'enregistrement à la S.A.A.Q.;

QUE la trésorière soit autorisée à disposer de la camionnette Ford FX4 aux livres comptables;

QUE cette dépense totale de 30 230 \$ soit financée à même le fonds de roulement remboursable en cinq versements annuels égaux de 6 046 \$.

ADOPTÉE

20-02-065

Vente d'une ambulance

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu de vendre l'ambulance de marque Ford, modèle E-450, année 2008, de no de série 1FDWE35P78DA79654, du service des premiers répondants à Campus Notre-

Dame-de-Foy, Formation en soins préhospitaliers d'urgence, au coût de 3 300 \$, plus les taxes applicables.

QUE la trésorière soit autorisée à disposer de cette ambulance aux livres comptables.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

20-02-066

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 18 h 45

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire